



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20 Juin 2019

LA POSTE - DSRH

ANTICIPER ET PRÉPARER L'ACTION POUR INVERSER LA LOGIQUE DÈS LA RENTRÉE, AGISSONS ENSEMBLE

Alors que dans beaucoup de CSRH les agents font part de leur incapacité à traiter toutes les tâches dans de bonnes conditions, la DSRH persiste dans sa volonté affichée de productivité, en reprenant des emplois.

Le moyen qu'a choisi la direction pour ne pas mettre à niveau les effectifs, c'est de faire traiter un maximum d'activités en portefeuilles et de basculer petit à petit sur un traitement par flux des opérations.

Ainsi, ce sont 127 processus différents que le projet de schéma d'orientation prévoit de faire traiter en portefeuilles... quitte à organiser sciemment une dégradation des activités de paie que nous assurons.

La conséquence de cette politique, c'est un sentiment d'insécurité professionnelle qui s'accroît dans

tous nos services et une perte de sens de notre travail générant un mal être porteur de risques psycho-sociaux.

On est dès lors en droit de se poser cette simple question :

Que cherche la DSRH ?
Faire de l'excellence ou
bien de l'abattage ?

Au passage, nous constatons, dans un dossier fourni par la DSRH aux OS, que fin 2020, la direction envisage encore 7% de techniciens RH/ Paie en II.2... alors que l'accord signé prévoit que tous seraient en II.3...

CHERCHEZ L'ERREUR!

Pour la CGT, de telles prévisions sont inadmissibles et nous allons être vigilants à ce que l'ensemble des avancées de l'accord soit respecté.

EMPÊCHER LA DÉGRADATION ET HARMONISER VERS LE HAUT

Ce qui se joue actuellement, c'est la définition des futurs CSRH et de l'activité.



Il en est ainsi sur certains sites où des tests de reprises en portefeuilles sont menés sur des activités jusque-là dédiées expertises, sur d'autres, on teste de la gestion par flux, on annonce la fin des contrôles sur KDS... le dénominateur commun est « faire plus avec moins » quitte à rendre de plus en plus difficile un fonctionnement « normal » de nos services.

Nous allons droit dans le mur !

Il est urgent de freiner la DSRH dans ses ambitions sous peine de voir se dégrader toujours plus nos conditions de travail et la qualité de service que nous devons aux postiers.

Il va très vite devenir incontournable d'imposer une autre logique que celle de la productivité à tout crin.

Puisque l'objectif fixé est d'harmoniser les pratiques entre les différents CSRH,

EXIGEONS QUE CETTE HARMONISATION SE FASSE PAR LE HAUT :

PRENONS COMME BASE DE DÉPART CE QU'IL Y A DE MEILLEUR DANS CHACUNE DES BRANCHES, EN TERMES DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, DE QUALIFICATIONS, DE FORMATIONS ET D'EMPLOIS...ET IMPOSONS PLUS ENCORE.

AGIR POUR GAGNER SUR LES REVENDICATIONS DES AGENTS DES CSRH

Dès le début 2020, la DSRH veut mettre en œuvre son nouveau « schéma d'orientation ».

Celui-ci se déclinant en 3 volets : un nouveau découpage territorial, une nouvelle organisation du travail et une redéfinition des métiers des CSRH.

La CGT propose de peser ensemble sur ces 3 axes en donnant votre opinion, en exprimant vos revendications et en se mobilisant.

Qui mieux que les agents des CSRH peuvent dire comment ils entendent travailler, avec quels moyens et comment doit être structurée l'activité ?

AGIR POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS SPÉCIFIQUES

SEULE UNE ACTION MASSIVE PERMETTRA D'IMPOSER UN CHANGEMENT DE CAP À LA DSRH.

Dès à présent, anticipons les choses et préparons-nous à agir dès la rentrée pour la satisfaction de nos revendications :

- ➔ pour des embauches à la hauteur des besoins dans les CSRH
- ➔ pour la création de volants de remplacement pour pallier aux absences
- ➔ pour une anticipation des départs qui permette un maintien des compétences
- ➔ pour la pérennisation des CSRH « spécialisés »
- ➔ pour un dimensionnement des portefeuilles qui permette de travailler sereinement
- ➔ pour un repyramidage des fonctions, sans contingentement des fonctions « référentes »
- ➔ pour le II.3 au minimum pour tous, y compris les assistants RH
- ➔ pour le maintien de la fonction III.1 « technicien spécialisé »
- ➔ pour des formations qui nous permettent de maîtriser les outils
- ➔ pour le respect des engagements pris dans l'accord social
- ➔ pour pouvoir assurer un travail de qualité
- ➔ contre la gestion des activités par flux
- ➔ pour une réelle prise en compte des propositions des personnels



**LA CGT AVAIT PROPOSÉ À
TOUTES LES ORGANISATIONS
SYNDICALES DE LA DSRH
DE SE RÉUNIR LE 15 MAI ...**

pour discuter et définir ensemble ce qui pourrait être les pistes d'une plate-forme revendicative et d'une action unitaire. Seule la CFDT a répondu à cette invitation en nous indiquant qu'elle n'était pas disponible sur cette date. Aucune autre réponse ne nous est parvenue...

Nous ne pouvons que déplorer ce RDV manqué car, ensemble, on est plus fort et il est dommage que ces sujets ne rencontrent pas d'écho.

L'ampleur des changements annoncés font que même seule, la CGT prendra ses responsabilités et appellera les personnels à agir, d'ici à fin octobre.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ...-> (perso)	-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	